

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département
MEURTHE-ET-MOSELLE

PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de **GERMINY**
Séance du 01 juillet 2016

Nombre de Conseillers En exercice : 9 Présents : 7 Votants : 9

L'an deux mil seize, le premier juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian HUIN, Maire.

Date de la convocation 24/06/2016 Date d'affichage 08/07/2016
--

Présents : CIEKANSKI Antoine, DETHOREY Patrick, DETHOREY Thomas, GUENEL François, HUIN Christian, MINEL Raymond, PEUGNET Francis.

Absents excusés : LEONARD Pascal donne procuration à HUIN Christian, MENUT Olivier donne procuraton à PEUGNET Francis

Secrétaire de séance : CIEKANSKI Antoine

Ordre du jour :

- 01 – Achat parcelles F4 et F14
- 02 – Vente peupliers
- 03 – Achat parcelle ZP109 captage grenelle
- 04 – Achat parcelle B795 « En Duvaux »
- 05 – Droit de préemption parcelles F127 et F48
- 06 – Ouverture de Crédit n°1 budget Eau et Assainissement
- 07 – Projet plan d'eau
- 08 – Décision modificative n°1 Budget général Subvention habitat

01 Achat parcelles F4 et F14

Sur proposition de Monsieur GUENEL Albert, la commune souhaite acquérir les parcelles n°4 et n°14 section F lieu dit « le village », vergers pour une contenance de 5 ares 49ca. Zone réservée UJ dans le PLU.

Montant : 750 € + frais de notaire.

L'estimation est demandée au service des Domaines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- Accepte l'offre ;
- Accepte la prise en charge par la commune des frais de notaire liés à cette affaire ;
- Donne pouvoir au Maire pour signer l'acte notarié et tous documents s'y rapportant ;

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2016

Cette délibération annule et remplace la délibération n°24 du 14 avril 2016.

Adopté par 9 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention »

02 Vente peupliers

Le Maire a reçu une offre de prix concernant des peupliers au Moulin :

- Peupliers : Tarif au m3 pour grume : 10,00 € net
 - Tête de peuplier : 50,00 € la totalité des têtes
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal
- accepte cette offre de prix
 - Donne pouvoir au Maire pour signer tous documents s'y rapportant ;

Adopté par 9 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention »

03 Achat parcelle ZP109 captage grenelle

La commune souhaite acquérir la parcelle ZP 109 de Crepey, pour une contenance de 2 ha 78a 09 ca.

Montant : 8350,00 € + 801,60 de frais SAFER + frais de notaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'offre ;
- Accepte la prise en charge par la commune des frais de notaire liés à cette affaire ;
- Donne pouvoir au Maire pour signer l'acte notarié et tous documents s'y rapportant ;

Adopté par 9 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s)

04 Achat de la parcelle 795 section B « En Duvaux »

Sur proposition du Service Immobilier des Notaires, la commune souhaite acquérir la parcelle 795 section B lieu dit « en Duvaux », bois-résineux pour une contenance de 72 ares.

Montant : 1 800 € + 175 € pour association Notarial SIN + frais de notaire.

L'estimation est demandée au service des Domaines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

- Accepte l'offre ;
- Accepte la prise en charge par la commune des frais de notaire liés à cette affaire ;
- Donne pouvoir au Maire pour signer l'acte notarié et tous documents s'y rapportant ;

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2016.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2016 02 01 du 12 février 2016.

Adopté par 9 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s)

05 Droit de préemption parcelles F127 et F48

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, exercera le droit de préemption sur les parcelles :

F127 zone Uj pour la réalisation d'un parking,

F48 zone U pour l'accès au parking.

Donne pouvoir au Maire pour signer tous documents s'y rapportant

Adopté par 9 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s)

06 Ouverture de Crédit n°1 budget Eau et Assainissement

Vu le budget primitif Eau et Assainissement voté le 14 avril 2016 et transmis en sous-préfecture ;

Considérant la nécessité de procéder à des ouvertures de crédits telles que figurant ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de procéder à une ouverture de crédit pour le compte 2315 du budget eau et assainissement d'un montant de 3 000 €

Ces dépenses seront prises sur l'excédent d'investissement du budget Eau et Assainissement.

- Autorise le Maire à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Adopté par 9 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s)

07 Projet plan d'eau

Le Maire présente un projet du plan d'eau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir le projet version 3

Donne pouvoir au Maire pour signer tous documents s'y rapportant

Adopté par 7 voix « pour », 1 voix « contre » et 1 « abstention(s)

08 Décision modificative n°1 Budget général Subvention habitat

Vu le budget primitif général voté le 14 avril 2016 et transmis en sous-préfecture ;

Considérant la nécessité de procéder à des modifications de crédit telles que figurant ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la décision modificative n°1 du budget général telle que figurant ci-après :

INVESTISSEMENT

20422 Bâtiments et installations + 350,00 €

021 Virement de la section de fonctionnement + 350,00 €

FONCTIONNEMENT

023 Virement à la section d'investissement + 350,00 €

Ces dépenses seront prises sur l'excédent de fonctionnement du budget général.

Adopté par 9 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 « abstention(s)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 1^{er} juillet 2016 à 20h30 à la Mairie

Secrétaire de séance :

Signature des conseillers présents :

CIEKANSKI Antoine	
DETHOREY Patrick	
DETHOREY Thomas	
GUENEL François	
HUIN Christian	
LEONARD Pascal	
MENUT Olivier	
MINEL Raymond	
PEUGNET Francis	

Certifié exécutoire par le Maire,
Publication le 08/07/2016
Transmission en Sous-Préfecture le 08/07/2016

Pour extrait conforme.
Le Maire.
Christian. HUIN